



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF**

Le conseil de la susdite municipalité siège en séance extraordinaire ce lundi 4 mai 2020 à 20 h 16 par voie de vidéoconférence avec l'application Google Duo.

Sont présents à cette vidéoconférence :

Monsieur Guy Germain, maire.

Mesdames, Messieurs Louise Magnan, Ghislain Matte Shirley Drouin, Josée Martin, Pascal Cauchon et Annie Breau, formant la totalité des membres de ce conseil. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance, par vidéoconférence Google Duo :

Madame Christine Genest, directrice générale.

Tous les membres du conseil étant présent, ils renoncent à l'avis de convocation.

RÉSOLUTION NO. 2020-05-96

SÉANCE HUIS CLOS – VIDÉOCONFÉRENCE GOOGLE DUO

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 6 mai 2020 ;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence Google Duo.

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} JOSÉE MARTIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

QUE la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence Google Duo.

ADOPTÉE



RÉSOLUTION NO. 2020-05-97

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} LOUISE MAGNAN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2020-05-98

DEMANDE DE PRIX – RÉFECTION PONCEAU RANG SAINT-DENIS

ATTENDU QUE le directeur des travaux publics a procédé à une demande de prix pour la réalisation des travaux pour le remplacement d'un ponceau dans le rang Saint-Denis ;

ATTENDU QUE les firmes suivantes ont reçu une demande : Les Entreprises St-Ubaldo inc. et Marcel Guimond et Fils inc.;

ATTENDU QU'une seule offre de service a été reçue par Marcel Guimond et Fils inc. au montant de 81 670.00 \$ plus taxes.

**IL EST PROPOSÉ PAR M. PASCAL CAUCHON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:**

QUE la municipalité adjuge le contrat à Marcel Guimond et Fils inc. pour la réalisation des travaux pour le remplacement d'un ponceau dans le rang Saint-Denis au montant de 81 670.00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2020-05-99

DEMANDE DE PRIX – ACHAT PONCEAU RANG SAINT-DENIS

ATTENDU QUE le directeur des travaux publics a procédé à une demande de prix pour la fourniture d'un ponceau pour le Rang Saint-Denis;

ATTENDU QUE les firmes suivantes ont reçu une demande : Acier Rayco 2016 inc., Emco Corporation et Les Entreprises JPG Bergeron inc.;

CONSIDÉRANT QUE le résultat final de chacun des soumissionnaires et du prix demandé est le suivant :

SOUMISSIONNAIRE	PRIX (\$)
Acier Rayco 2016 inc..	34 114.46 \$
Emco Corporation	28 264.95 \$
Les Entreprises JPG Bergeron inc.	25 650.30 \$

**IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} ANNIE BREAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:**

Formules Municipales Inc. No 5614-R-MSST (FLA 798)



QUE la municipalité adjuge le contrat pour la fourniture d'un ponceau à Les Entreprises JPG Bergeron inc. au montant de 25 650.30 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO. 2020-05-100

**DEMANDE DE PRIX –FOURNITURE MATÉRIAUX GRANULAIRES
PONCEAU RANG SAINT-DENIS**

ATTENDU QUE le directeur des travaux publics a procédé à une demande de prix à Les Entreprises St-Ubald inc pour la fourniture de matériaux granulaires pour la réfection du ponceau dans le rang Saint-Denis;

ATTENDU QUE nous avons reçu un courriel de Les Entreprises St-Ubald nous confirmant les prix indiqués dans le tableau ci-joint;

DESCRIPTION	PORVENANCE	QUANTITÉ ESTIMÉE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
MG-112, pour sous-fondation de chaussée (600mm ép.)	ESU	600 T.M.	5.50 \$	3 300.00 \$
MG-20, pour fondation de chaussée (200mm ép.)	ESU	320 T.M.	11.65 \$	3 728.00 \$
MG-20 pour assise du ponceau	ESU	190 T.M.	11.65 \$	2 213.50 \$
CG-14, pour enrobage du ponceau	ESU	750 T.M.	5.50 \$	4 125.00 \$
Empierrement 4 à 8 ou 8 à 12	ESU	550 T.M.	16.75 \$	9 212.50 \$
SOUS-TOTAL				22 579.00 \$
TOTAL TAXES INCLUSES				25 960.21 \$

**IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} JOSÉE MARTIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:**

QUE la municipalité adjuge le contrat pour la fourniture de matériaux granulaires pour la refecton du ponceau dans le rang Saint-Denis à Les Entreprises St-Ubald inc. au montant de 22 579.00 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie qu'il y a des crédits pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut énumérées, sont projetées par le conseil municipal.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 4 mai 2020.

Christine Genest
Directrice générale et secrétaire-trésorière



RÉSOLUTION NO. 2020-05-101

FIN DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} SHIRLEY DROUIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

De lever la présente séance à 20h22.

ADOPTÉE

Christine Genest
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Guy Germain
Maire